

L'ESSENTIEL

DE LA CAF DE SAÔNE-ET-LOIRE

2025



caf.fr

Agir aujourd’hui, comme hier : protéger, s’adapter, préparer l’avenir

L’année 2025 revêt une portée particulière pour les Caf, et pour la nôtre.

Elle s’inscrit en effet dans un moment symbolique : les 80 ans de la Sécurité sociale, née dans un contexte de crise pour apporter protection et solidarité à celles et ceux qui en avaient le plus besoin.

Depuis huit décennies, notre modèle n’a cessé d’évoluer pour accompagner les transformations de la société, en jouant un rôle d’amortisseur social et de protection des plus fragiles. Parmi les derniers exemples en date, notre accompagnement renforcé de la monoparentalité (avec l’intermédiation des pensions alimentaires) ou l’accompagnement des violences conjugales, avec la création de l’Aide aux victimes de violences conjgales (Avvc).

C’est ce même impératif d’adaptation qui nous guide aujourd’hui face à plusieurs défis majeurs: démographique, technologique, mais aussi environnemental.

C’est sur ce dernier que nous avons souhaité nous arrêter dans cet édito.

Car ce sujet, qui pourrait paraître éloigné de notre cœur de métier, s’inscrit en réalité pleinement dans notre mission :

- Parce que les crises environnementales touchent en premier lieu les plus fragiles ;
- Parce qu’elles interrogent notre manière de fonctionner et la façon dont nous accompagnons les services aux familles sur les territoires, ... ;
- Et parce qu’elles nous invitent aller encore plus loin dans notre approche de la performance : une performance plus globale, plus durable, plus attentive à l’ensemble de nos impacts, autrement dit,

une performance qui privilégie la robustesse à long terme plutôt que la seule réponse immédiate.

C’est pour toutes ces raisons que ce sujet a jalonné notre année 2025 :

- **Nous avons réalisé notre première empreinte carbone** : nous avons fait le choix de ne pas nous intéresser seulement à l’impact sur la planète de notre fonctionnement interne, mais aussi à celui de notre action sur les territoires, à travers notre mission de soutien du développement des services aux familles. Cette empreinte s’élève à **5 845 tonnes de CO²**, soit l’équivalent de la consommation de 585 Français, et environ 21 tonnes par collègue ;
- Ce diagnostic complété par plusieurs actions de sensibilisation interne et par différents événements sur le sujet (journée d’entreprise, journée parentalité, ...), a permis d’ancrer la transition écologique comme un **véritable fil rouge de l’année**. Il a surtout marqué une première étape essentielle : celle du début d’une prise de conscience collective ;
- **Mais cette prise de conscience n’est pas restée théorique. Nous avons commencé à agir concrètement** : au-delà des actions et réflexions sur l’évolution de nos pratiques internes, nous avons surtout agi sur les territoires avec les services que nous finançons pour aller vers une approche écologique intégrée de tous les sujets. Les enjeux environnementaux sont pleinement intégrés dans les démarches qualité que nous impulsions (dans les structures petite enfance et dans les accueils de loisirs à travers le label "loisirs qualité +"), nous avons aussi accompagné la réflexion sur le rapport à la nature dans ces structures, nous avons soutenu également les initiatives en direction des mobilités douces (notamment pour les jeunes), nous avons aussi réfléchi à la façon dont mieux intégrer ces sujets dans nos conventions territoriales globales (en prenant mieux en compte les sujets d’environnement, d’alimentation, . ..) .../...



En réalité, au-delà de ces actions visibles, il est essentiel de se rappeler que nous œuvrons déjà au quotidien sur le sujet :

- Car le développement durable se situe aux frontières de 3 dimensions - économique, environnementale et sociale - et que nous sommes déjà au cœur de cette 3ème thématique ;
- Car, à ce titre, nous contribuons par exemple directement ou indirectement tous les jours, par la réalisation de nos missions, à au moins 10 (dont 5 majeurs) des 17 objectifs de développement durables fixés par l'ONU : lutte contre la pauvreté, réduction des inégalités, accès à la santé et au bien être, qualité des services, territoires plus inclusifs.

Bien faire ce que l'on fait au quotidien c'est donc déjà agir, et contribuer à lutter contre la pauvreté et œuvrer pour l'égalité réelle des chances.

Le choix que nous avons fait en 2025 est de rendre cette contribution plus lisible, plus assumée, et plus structurée, y compris dans ce rapport d'activités, où ces références viennent désormais éclairer nos actions.

Evidemment, l'année 2025 ne se résume pas à ce seul sujet. Elle a été riche de bien d'autres réalisations et résultats (que vous retrouverez lors de la lecture de ce rapport), témoignage de notre projet qui se poursuit d'année en année, autour de ses 4 ambitions structurantes :

- La garantie d'un haut niveau de service pour tous ;
- Une place renforcée et croissante aux approches attentionnées ;
- Une plus grande ouverture à l'extérieur et à nos partenaires ;
- Une écoute des différents acteurs plus affirmée.

Cette dynamique d'ensemble n'est possible que grâce à un engagement pleinement collectif. Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des équipes, pour leur implication, leur curiosité, leur capacité à s'emparer de ces sujets parfois nouveaux, parfois complexes, et à les traduire en actions concrètes.

Je souhaite également saluer nos partenaires, élus, gestionnaires de structures et acteurs du territoire, avec lesquels nous construisons ces évolutions. En cette fin de mandature, je n'oublie pas l'ensemble des administrateurs qui ont aussi soutenu et accompagné ces actions et réflexions.

L'année 2026 ouvrira une nouvelle étape. Car la transition écologique n'est pas un objectif ponctuel, c'est un chemin collectif, exigeant mais porteur de sens, qui prolonge naturellement notre mission : protéger les familles, réduire les inégalités et contribuer à un avenir plus juste et plus durable. En 1945, la Sécurité sociale a répondu à un défi majeur de son temps. En 2025, il nous appartient, à notre tour, de répondre aux défis du nô



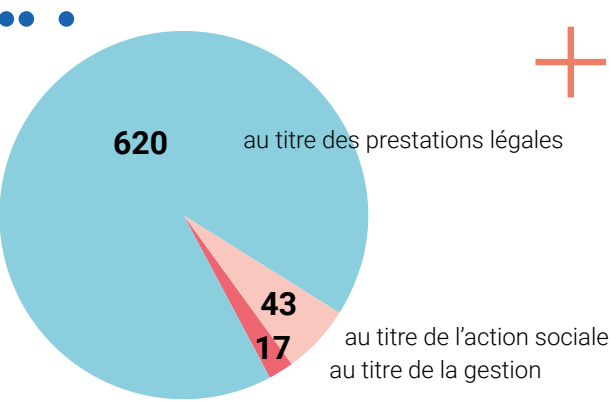
Cécile Aladame,
Directrice de la Caf



NOS CHIFFRES CLÉS 2025



UN BUDGET ANNUEL
DE 680 MILLIONS D'EUROS



NOS TEMPS FORTS 2025

JANVIER

Organisation du 1er séminaire des chargés de coopération Ctg



Réunion annuelle du comité du Schéma départemental des services aux familles



Voeux 2025 à la médiathèque de Mâcon



FEVRIER

Participation au 1er "Challenge des solidarités" à Mâcon



Participation au forum étudiants du Creusot



MARS

Pose de la 1ère pierre de l'accueil de loisirs de Digoïn



Mise en oeuvre de la réforme de la solidarité à la source



AVRIL

Inauguration de l'espace Chanay à Tournus



Inauguration de la maison de quartier St Jean à Chalon/Saône



MAI

Inauguration de la micro-crèche de Melay



Présentation de nos offres de service aux espaces France services



JUIN

Inauguration de la Maison d'assistants maternels de Ciry-le-Noble



Lancement du projet "label qualité +" pour les accueils de loisirs



Journée d'entreprise à Pruzilly



Inauguration de l'espace enfance jeunesse de Pierre-de-Bresse



JUILLET

Inauguration de la crèche d'Allériot



Journée "parentalité" à la Caf



Inauguration de la terrasse de la Glanerie



AOÛT

Collecte de fournitures scolaires pour le Secours populaire de Mâcon



NOS TEMPS FORTS 2025

SEPTEMBRE

Participation de la Caf au FestiCampus du Creusot



Rendez-vous de l'emploi à Mâcon



Lancement de l'aide à la mobilité des jeunes



Inauguration de la crèche inter-entreprises "Michelin" à Blanzay



OCTOBRE

1ère journée "portes ouvertes"



1er forum de la parentalité à Mâcon



NOVEMBRE

Réunion managériale en mode "voyage apprenant" chez l'entreprise SoBag



Participation au DuoDay



Sensibilisation des salariés à la Sécurité sociale de l'alimentation



DECEMBRE

Réunion départementale des établissements d'accueil du jeune enfant à Mâcon



Lancement de la tranche 3 des travaux de rénovation du siège



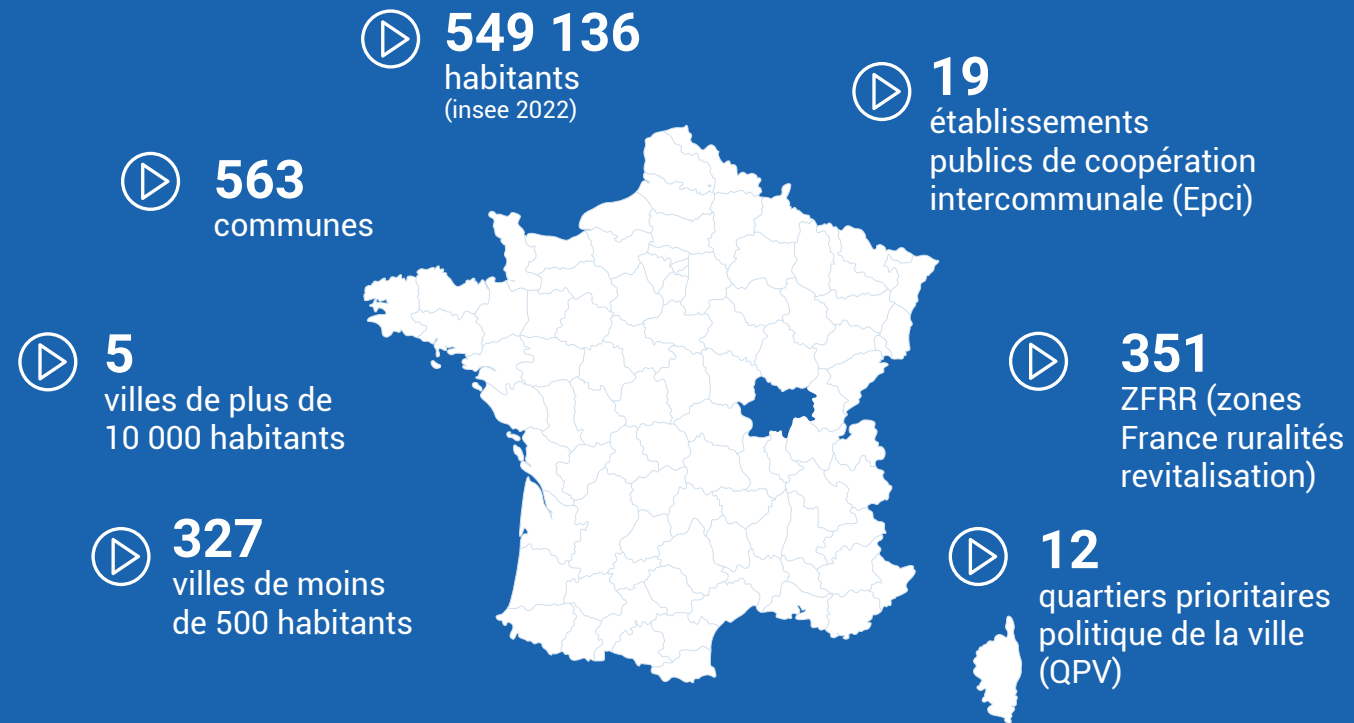
Label loisirs qualité + : temps d'échanges avec les gestionnaires



Participation à l'opération paquets de Noël avec le Secours populaire



LE PORTRAIT DU DÉPARTEMENT



41 %
de la population du
département couverte
soit 225 761 personnes
dont 93 313 enfants



94 677
allocataires
au 31 décembre 2025



19
conventions territoriales
globales signées couvrant
100 % de la population

NOS ALLOCATAIRES

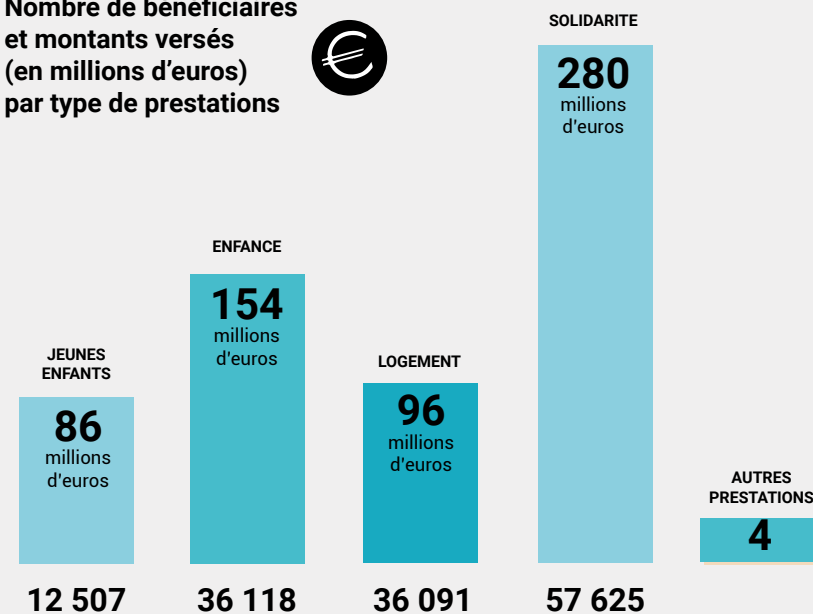
Parmi nos 94 677 allocataires, nous comptons **46 145 familles avec enfants et 43 512 personnes sans enfant.**



33 415 couples
6 759 avec 1 enfant
17 371 avec 2 enfants
8 285 avec 3 enfants

13 730 familles monoparentales
6 604 avec 1 enfant
4 862 avec 2 enfants
2 264 avec 3 enfants

Nombre de bénéficiaires
et montants versés
(en millions d'euros)
par type de prestations



Près d'1 famille sur 3
est monoparentale (29,75 %)

LES PRESTATIONS QUE NOUS VERNONS

PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

	bénéficiaires	montant (euros)
Prime naissance/adoption	250	3 375 972
Allocation de base	9 146	20 364 974
Prestation partagée d'éducation de l'enfant	1 341	5 048 314
Complément de mode de garde	6 743	56 656 131

ENFANCE

	bénéficiaires	montant (euros)
Allocations familiales	33 113	98 099 875
Complément familial	6 463	18 742 900
Allocation de soutien familial	6 157	21 624 019
Allocation de rentrée scolaire	20 367	15 615 309
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	3 827	10 631 924
Allocation journalière de présence parentale	217	2 536 162



620 millions d'euros versés
au titre des prestations légales

LOGEMENT

	bénéficiaires	montant (euros)
Allocation logement familiale	4 586	16 298 190
Allocation logement sociale	10 866	25 622 091
Aide personnalisée au logement	20 639	53 648 098

SOLIDARITE

	bénéficiaires	montant (euros)
Prime d'activité	34 657	77 966 851
Revenu de solidarité active	9 290	58 737 790
Aah + complément	15 115	129 928 644
Allocation journalière du proche aidant	20	159 885
Aide aux victimes de violences conjugales	316	302 512

AUTRES PRESTATIONS

(primes diverses, allocation de logement temporaire, frais de tutelle,...) 3 362 118

512 EUROS

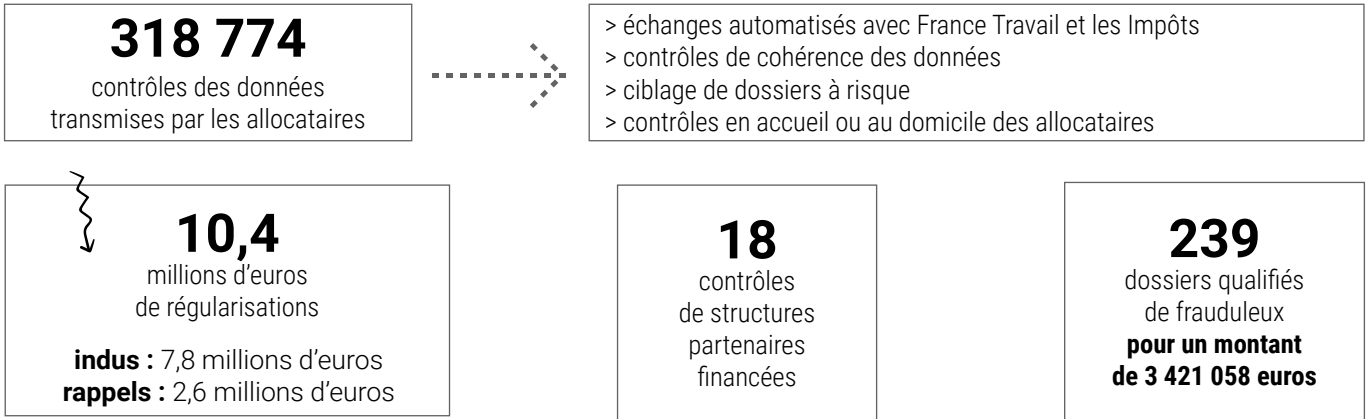
C'est le montant moyen que nous
versons mensuellement à chaque foyer allocataire



LE JUSTE DROIT



Payer le juste droit, c'est une ambition au cœur du service à rendre à l'allocataire
qui s'appuie sur une politique de contrôle diversifiée.



ZOOM SUR... le dispositif de ressources mensuelles (Drm) : des droits plus justes et mieux sécurisés

Le nouveau dispositif mis en place en 2025 constitue une avancée importante dans la gestion des prestations et la sécurisation des droits de nos allocataires. Grâce aux données transmises par les employeurs via la Déclaration sociale nominative (Dsn) ainsi que par différents organismes partenaires, nous disposons désormais d'informations plus récentes et plus fiables sur les ressources des bénéficiaires.

Cette évolution nous permet de mieux prendre en compte la réalité des situations financières des allocataires lors du calcul de leurs prestations. En s'appuyant sur des données actualisées, nous limitons les écarts entre les ressources déclarées et celles réellement perçues. Nous contribuons ainsi à réduire les erreurs de paiement, à prévenir les indus et à garantir un versement des prestations au plus près des droits de chacun.

Le Drm fait également évoluer nos pratiques de contrôle. L'intégration automatisée et sécurisée des données de ressources réduit progressivement le recours à certains contrôles déclaratifs réalisés jusqu'à présent. Les moyens dégagés peuvent ainsi être mobilisés sur l'analyse de situations plus complexes ou présentant des enjeux financiers plus importants. À travers ce dispositif, nous renforçons à la fois la fiabilité du versement des prestations et l'efficacité de notre politique de maîtrise des risques, tout en simplifiant les démarches des allocataires.

NOS OFFRES DE SERVICE



Tout au long de l'année 2025, nous nous sommes tenus, sans faiblir, aux côtés des allocataires et partenaires du département et avons su améliorer et enrichir notre action.

**Nous sommes résolument engagés
pour un versement rapide des prestations**

Avec une moyenne de **2,68 jours de stock** (contre 4,16 jours au niveau national) et un délai de démarche moyen de 7,46 jours pour l'ensemble des prestations (contre 13,12 au niveau national), nous avons réussi à assurer un paiement régulier et rapide des prestations tout au long de l'année.

C'est notre mobilisation sans faille, de même que notre ingéniosité et notre capacité à trouver des solutions aux difficultés, qui ont permis d'obtenir ces résultats. Deux exemples :

- **23 sessions d'heures supplémentaires** ont été organisées les samedis matin au cours de l'année 2025 ; ce sont près de **49 499 pièces** qui ont pu être traitées à ces occasions ;
- Nous avons continué à nous réunir chaque mois entre collègues des équipes prestations et managers dans un esprit résolument collaboratif et orienté "terrain", pour analyser la période écoulée, nous projeter sur les 3 mois à venir, et déterminer ensemble la meilleure conduite à tenir, avec pour boussole, le meilleur service à rendre aux publics, et pour outil principal, la **stratégie de service graduée** listant les différentes actions à entreprendre en fonction de la situation.



Intermédiation financière

Le nombre de pensions alimentaires "intermédies" par l'équipe Snaripa pour le compte de "ses" 6 Caf clientes a progressé de + 24,3 % en 2025 (après + 36 % en 2024). Aujourd'hui, dans le département, ce sont 2 572 allocataires qui bénéficient de l'intermédiation par la Caf du versement de leurs pensions alimentaires. Cette augmentation est le signe d'une transformation des façons de gérer le sujet des pensions alimentaires aujourd'hui solidement installée, et d'un haut niveau de service, avec des délais de démarche (16,1 jours) et un taux de recouvrement (85,3 %) des impayés de pensions alimentaires meilleurs qu'au niveau national (respectivement 43,3 jours et 76 %).

Interrogés, les allocataires du département se déclarent notablement satisfaits (89 %) du niveau de service proposé par la Caf.

Les allocataires sont satisfaits...

- du site internet à **93 %**
- des visites à l'accueil à **92 %**
- de la clarté de nos réponses aux mails à **88 %**
- de la facilité à faire leur demande de prestation sur le site caf.fr à **92 %**

- des appel téléphoniques à **87 %**
- de l'application mobile à **96 %**
- de la clarté de nos courriers à **96 %**
- des délais entre la demande et le paiement de la prestation à **88 %**

**Nous sommes présents et disponibles selon les besoins
pour apporter une réponse rapide, efficace et adaptée**

Tout au long de l'année, sans interruption, nous avons pris en charge, aux côtés de nos collègues du Doubs, **375 085 appels téléphoniques** (hors serveur vocal) pour le compte des 8 Caf de la région Bourgogne Franche-Comté ; et à nous seuls, **88 907 mails** pour le compte des 4 Caf de l'ancienne région Bourgogne.

Convaincus qu'au paiement rapide des prestations doit obligatoirement venir s'ajouter la possibilité de pouvoir nous parler ou nous rencontrer facilement et rapidement, nous consacrons, outre nos espaces d'accueil multi-services et notre offre de réponse téléphonique, une énergie considérable au sujet de l'accueil des allocataires du département :

- D'abord en ne fermant jamais nos portes et en proposant un accueil inconditionnel tout au long de l'année,
- Ensuite en proposant, chaque semaine en 2025 ; **210 créneaux de rendez-vous dans nos locaux, 260 créneaux de rendez-vous par téléphone, 120 créneaux de rendez-vous d'accompagnement numérique (soit dans nos locaux, soit par téléphone) et 20 rendez-vous en visio.**

A une heure où nos concitoyens témoignent parfois de difficultés à joindre un interlocuteur pour trouver du soutien, les délais d'obtention des rendez-vous sont dans près de **90 % des cas inférieurs à 7 jours**.

Chaque jour, à la Caf de Saône-et-Loire, nous :



mettons à jour
**4 108 dossiers
allocataires**



prenons
en charge
355 mails



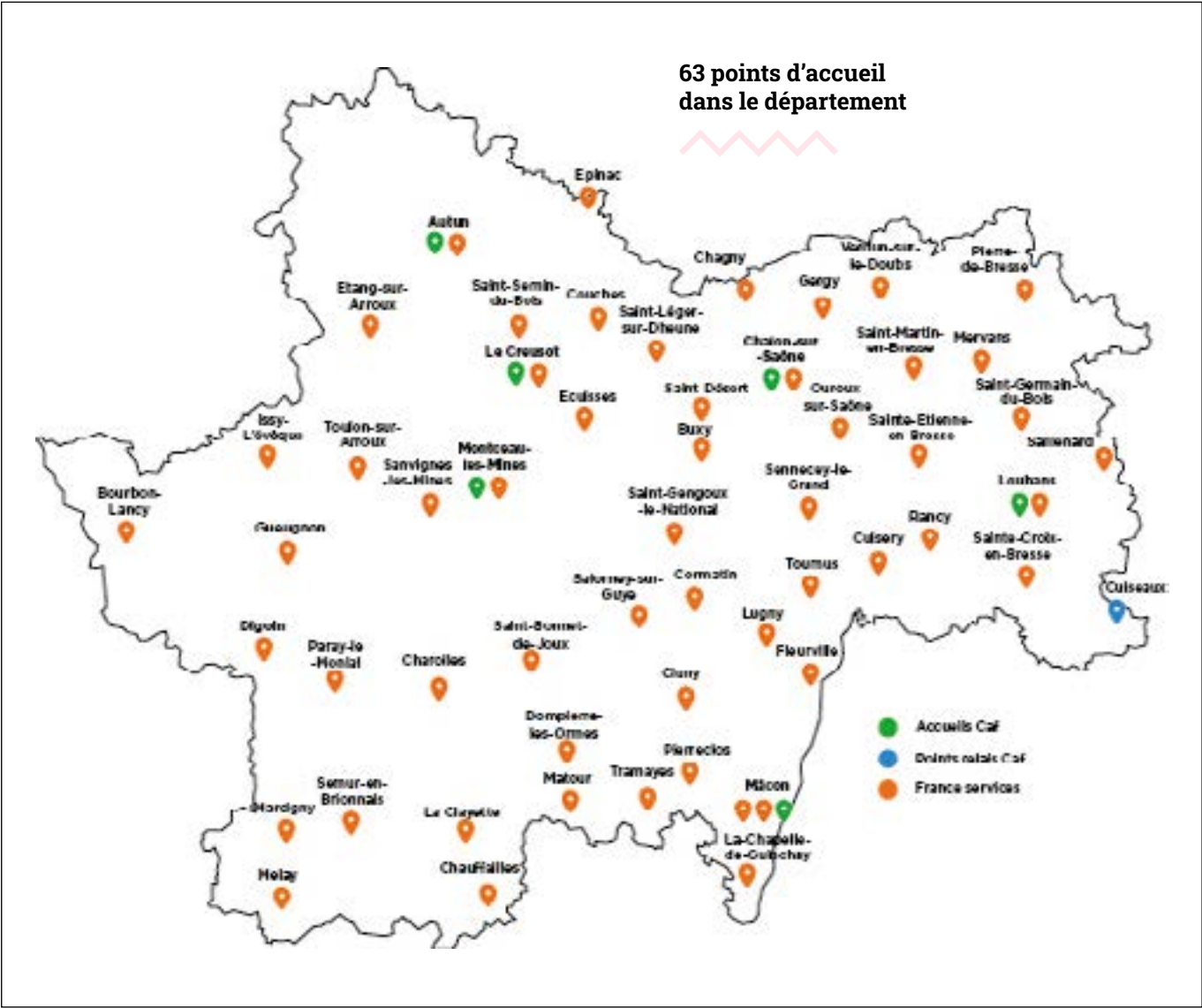
preons en charge
1 745 appels
téléphoniques

Nous avons accueilli et accompagné plus de **380 personnes**, chaque jour, à utiliser les outils numériques dans les 4 espaces multi-services de nos sites.

En parallèle, notre offre de rendez-vous a également été largement utilisée par les différents publics, qu'il s'agisse des rendez-vous d'accompagnement numérique avec un conseiller de service à l'utilisateur (**140 sur l'année**), des rendez-vous avec un gestionnaire conseil allocataires pour faire le point sur le dossier (**16 151 sur l'année**), ou encore des rendez-vous avec un travailleur social pour être accompagné suite à un événement "fragilisant" : **plus de 2 000 familles ont été accompagnées en 2025**.

17 293 réclamations nous ont été adressées en 2025 et 95 % d'entre elles ont pu recevoir une réponse en moins de 10 jours (contre 78 % au niveau national). De son côté, la médiatrice administrative a, par son activité, permis de résoudre **314 situations bloquées**.

Enfin, nous avons continué à accompagner le déploiement des structures **France services** dans le département et soutenir leur action. Elles sont aujourd’hui au nombre de **55** et permettent de faciliter l’accès aux services de la Caf et de proposer une offre d’accompagnement numérique de proximité.



La Caf à l’initiative et attentionnée

Nous avons poursuivi en 2025 notre engagement dans la mise en œuvre de parcours attentionnés en direction de certains allocataires autour du triptyque suivant : un traitement spécialisé et accéléré, une offre de service renforcée et des partenariats développés. Ces parcours attentionnés concernent les travailleurs indépendants, les mono-parents, les jeunes résidant en foyers de jeunes travailleurs, certains salariés travaillant en structure de réinsertion professionnelle, les personnes incarcérées, les demandeurs d’asile et réfugiés.



En 2025, nous avons continué à aller à la rencontre des allocataires dans le double objectif de favoriser l’accès aux droits et faire connaître nos principaux services. Nous nous sommes, cette année, particulièrement engagés en faveur des étudiants du campus universitaire du Creusot avec l’organisation de plusieurs rencontres au cours du mois de la rentrée de septembre.

Nos objectifs : informer les étudiants sur les différentes prestations auxquelles ils peuvent prétendre (particulièrement les aides au logement) et les guider dans leurs démarches sur le [caf.fr](https://www.caf.fr)

Deux réunions étaient spécialement consacrées, l’une aux nouveaux étudiants, et l’autre aux étudiants internationaux.

Par ailleurs, comme à notre habitude, nous étions également présents lors des journées portes ouvertes de l’université Sud Bourgogne, ainsi qu’au FestiCampus.



En matière de gestion des demandes de prestations, un traitement de qualité est un traitement rapide des droits ; c’est une attente première de ceux qui s’adressent à nous. Mais il ne doit pas être que cela : il doit aussi être efficace, juste, continu, complet et intelligible.

A cet effet, aux côtés et en complément de nos parcours attentionnés en direction de certaines catégories d’allocataires, nous nous attachons à spécialiser les traitements les plus complexes et présentant des enjeux de service importants.

- Deux nouveautés sont intervenues sur ce champ en 2025 :
- D’abord, après un an d’expérimentation, le soin confié à un petit groupe de nos collègues de gérer les situations de garde alternée et changement de domicile des enfants ;
 - Ensuite, sur le même modèle, le choix d’expérimenter la centralisation du traitement du passage à la retraite des bénéficiaires du Revenu de solidarité active et d’Aah.
- Avec à chaque fois les mêmes ingrédients : collaboration étroite entre les différentes équipes parties prenantes, prise d’avis de ceux qui font, méthode des petits pas.

L’aide aux victimes de violences conjugales (Avvc) a été mise en place en novembre 2023. Résolument mobilisés sur le sujet, nous nous assurons de traiter les demandes avec la plus grande rapidité et la plus grande attention : il est ainsi très fréquent que les 4 collègues en charge du traitement des demandes rappellent les personnes à l’origine de celles-ci et ayant besoin de notre soutien. En 2025, nous avons reçu 438 demandes d’Avvc (contre 389 en 2024), en avons payé 316 (contre 301 en 2024) avec un délai de traitement moyen de 2 jours. Au total, ce sont 303 000 euros qui ont été versés au titre de cette aide (contre 244 364 euros en 2024).

NOS AIDES AUX FAMILLES

En complément de notre versement d’aides aux familles sous la forme de prestations légales, de notre offre d’information et d’accompagnement de nos 94 677 foyers allocataires, du soutien – humain et financier - à la création et au fonctionnement de services, nous avons également soutenu, dans une logique préventive, les 50 000 familles du département, à travers le versement de 10 aides individuelles, prévues dans notre règlement intérieur d’action sociale et une offre d’accompagnement proposée par les travailleurs sociaux de la Caf lorsqu’une famille rencontre un événement susceptible de la fragiliser.

2 910 familles différentes ont ainsi bénéficié d’une aide financière directe en 2025, pour un montant moyen de **428 euros**, et **un montant total de 1 517 765 euros**, (et qui représente environ 1/3 de nos fonds locaux). Plus de 2 012 familles ont également été accompagnées par un travailleur social de la Caf.

Nous avons démarré, au 1er septembre 2025, la mise en œuvre à titre expérimental de notre nouvelle aide à la mobilité des jeunes. Pour mémoire, cette nouvelle aide :

- vise à permettre aux jeunes de se déplacer dans le département pour favoriser l’insertion, notamment (mais pas uniquement) professionnelle et à moindre coût pour prévenir la vulnérabilité potentielle de ce public, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux et d’écomobilité, inscrits dans notre Cpog ;
- s’adresse aux jeunes allocataires (en titre ou leurs parents) âgés de 18 à 25 ans, soit environ 15 000 personnes en Saône-et-Loire ;
- soutient financièrement les trajets en covoiturage dits "du quotidien" (inférieurs à 80 km) pour lesquels le départ et l’arrivée se font en Saône-et-Loire ou sur les départements limitrophes ;
- prend intégralement en charge le coût du déplacement pour le passager (jusqu’à 40 km) puis le réduit très fortement avec un principe de progressivité ;
- permet de rémunérer le conducteur pour l’inciter à "ouvrir" sa voiture et à partager son trajet avec des jeunes, avec un même principe de progressivité ;
- repose sur la plate-forme BlablaCar Daily, la seule ayant une notoriété suffisante et déjà utilisée dans le département par différentes collectivités locales.



VACANCES

- **1 113 séjours familles** : **381 044 euros** versés
- **80 séjours pour 326 enfants** : **23 290 euros** versés
- **48 aides aux vacances sociales** : **65 076 euros** versés
- **445 aides au transport** : **75 800 euros** versés

JEUNESSE

- **665 aides Bafa** : **220 694 euros** versés
- **59 jeunes aidés dans le dispositif Clap** : **9 552 euros** versés

PARENTALITÉ

- **155 aides au parent accueillant** : **64 992 euros** versés
- **89 aides aux familles endeuillées** : **131 600 euros** versés
- **15 195 heures d’aides à domicile** : **540 708 euros** versés

LOGEMENT

- **844 aides à l’équipement** : **443 299 euros** versés
- **16 prêts à l’amélioration de habitat** : **11 657 euros** versés
- **4 aides caravane** : **20 300 euros** versés

ASSISTANT MATERNEL

- **65 primes d’installation** : **78 000 euros** versés
- **3 prêts à l’amélioration du lieu d’accueil** : **15 927 euros** versés

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- **2 754 interventions réalisées par 16 travailleurs sociaux**
- **195 aides sur projet accordées dans le cadre d’un accompagnement social pour un montant total de 189 984 euros**



NOTRE SOUTIEN AUX FAMILLES SUR LES TERRITOIRES



L’accompagnement des partenaires

Nous accompagnons au quotidien près de **500 partenaires**, sur l’ensemble du territoire départemental, pour proposer des services de qualité aux **50 000 familles**, tout au long des âges de la vie (crèches, accueils de loisirs, centres sociaux, ...). Ce soutien combine :

- Un soutien humain, à travers l’action de nos 9 chargés de conseil et développement et celle des 9 gestionnaires administratifs en charge du traitement des dossiers, qui accompagnent au quotidien élus, association, professionnels à analyser les besoins, proposer des services de qualité et développer des projets ;
- Un soutien financier, à l’investissement et au fonctionnement des équipements ou des projets. Ce soutien provient à la fois de fonds nationaux et d’une partie de nos fonds locaux, qui sont consacrés aux deux-tiers à l’appui des familles par le biais de partenaires. Les aides locales aux partenaires prennent la forme de 11 aides différentes, et d’un programme annuel d’appels à projets.

L’année 2025 a été une année très dynamique en termes de projets et de consommation budgétaire :

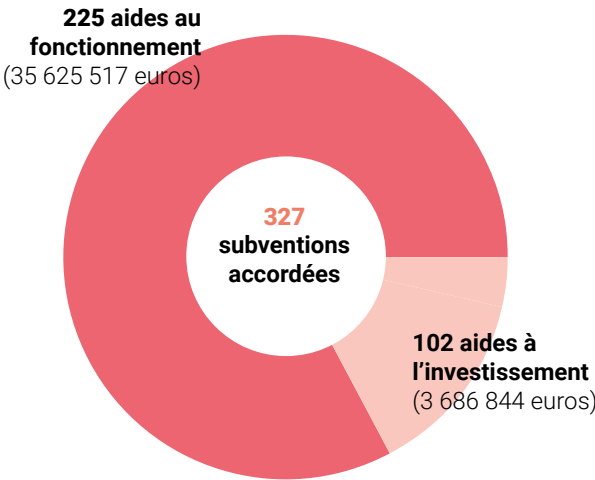
- Nous avons ainsi consacré **41 287 886 euros au soutien aux partenaires** (37 177 462 euros au titre des différents fonds nationaux et 4 110 424 euros au titre de notre dotation locale) ;
- Nous avons organisé 5 appels à projets.

En 2025, nous avons aussi cherché à **améliorer l’offre de service aux partenaires** que nous finançons :

- en élaborant un référentiel socle, permettant de définir le haut niveau de service que nous souhaitons leur rendre ;
- en poursuivant la mise en œuvre de premiers parcours attentionnés ;
- en expérimentant d’autres groupes miroirs ;
- en animant les réseaux de professionnels ;
- en rapprochant l’action de nos équipes pour une meilleure coordination de la relation.

Répartition des dépenses par type de thématiques

-  **Accueil des jeunes enfants (0 à 4 ans)**
26,8 millions d’euros
-  **Temps libre et vacances**
8,09 millions d’euros
-  **Accompagnement social des familles**
0,59 millions d’euros
-  **Logement et habitat**
0,24 millions d’euros
-  **Accompagnement de la fonction parentale**
1,43 millions d’euros
-  **Animation de la vie sociale**
4,14 millions d’euros



Le schéma départemental des services aux familles (Sdsf) : une année charnière

Pour mémoire, le Sdsf a été adopté le 7 février 2024, pour la période 2024-2026. Ce schéma vise à mettre en œuvre, sur le territoire départemental, des services de qualité en direction des 50 000 familles du département.

S'agissant d'un schéma de 3ème génération, son élaboration et son contenu ont pris en compte l'expérience acquise à ce titre depuis 2016 :

- En s'inscrivant dans la continuité : continuité notamment du périmètre (petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité), continuité de la mobilisation partenariale, continuité d'une approche décloisonnée des différentes politiques publiques ;
- En renouvelant toutefois les façons de travailler sur le sujet : en renforçant la dimension vivante et agile de l'approche (à travers un plan d'action annuel), en renforçant le caractère subsidiaire des actions par rapport à celles que chacun des acteurs porte déjà au quotidien, en renforçant la simplicité et le pragmatisme (avec un volume d'actions très resserré et un caractère opérationnel).

Ce schéma porte une conviction centrale, celle que proposer aux familles des services de qualité repose sur un triptyque :

- Des décideurs mobilisés au service d'une couverture harmonieuse et équilibrée du territoire en services aux familles ;
- Des professionnels engagés dans la qualité des services proposés ;
- Des publics informés, pris en compte et associés.

L'année 2025 a permis la finalisation ou des avancées significatives sur plusieurs des 5 actions du plan d'actions 2024 :

1. **Travailler en mode "task force en matière de petite enfance"** pour se mobiliser collectivement afin à la fois de maintenir et de développer l'offre : avec notamment des rencontres organisées par le corps préfectoral et la création d'un "observatoire" de la petite enfance ;
2. **Mettre en place de nouvelles façons de travailler pour développer la qualité** (démarches qualité, actions de formation continue), en matière de petite enfance : avec la distribution du jeu "Ma crèche, mission qualité" autour de la qualité en matière de petite enfance, dans le cadre d'un kit qualité global, et en complément du financement d'une formation sur les démarches qualité à tous les responsables de structures ;
3. **Imaginer des dispositifs de soutien à la parentalité en direction des enfants de plus de 6 ans** pour mieux répondre aux besoins des enfants de plus de 6 ans et de leurs parents : avec la rédaction et la diffusion d'un cahier des charges sur la thématique *"Comment la posture professionnelle peut favoriser la participation des parents au sein des structures d'accueil des enfants de plus de 6 ans ?"* ;
4. **Définir une stratégie de couverture du territoire en matière de soutien à la parentalité**, en renforçant les liens entre les dispositifs et en faisant une place aux parents : avec l'organisation du 1er forum départemental Parentalité (voir page 17).

En complément, **3 nouvelles actions ont été initiées en 2025** :

1. Explorer, réinventer, imaginer des modèles d'accueil plus "hybrides" pour consolider l'offre (individuelle et collective) en matière de petite enfance ;
2. Recenser et diffuser des pratiques, initiatives et action inspirantes sur différents sujets (transition écologique, continuité éducative, handicap) ;
3. Repositionner les Promeneurs du Net "parentalité" au cœur du parcours des parents dans l'objectif de leur garantir un interlocuteur unique sur la question de la parentalité.



Et globalement, pour faire vivre la démarche partenariale et mettre en œuvre le plan d'actions, ce sont en 2025 :

- 1 comité plénier
- 5 réunions de la commission stratégique
- 26 réunions de travail
- 2 journées de travail en mode séminaire
- 1 journée départementale des crèches avec 82 personnes
- 1 forum départemental parentalité (cf. zoom sur le sujet page 17)
- 3 sessions de formation de 2 jours sur la démarche qualité en crèche, avec 39 professionnels formés.

ZOOM SUR... l'organisation du 1er forum parentalité



Le 1er octobre 2025 s'est déroulé le 1er forum parentalité intitulé **"Parents, même pas peur !"** à destination des familles et des professionnels au théâtre-Scène nationale de Mâcon.

L'objectif : mettre en place un temps de rencontre et d'échanges associant professionnels, parents et enfants autour de la parentalité avec comme thématiques : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap.

50 acteurs locaux ont répondu présents et ont animé un stand, un kiosque ou un atelier.

Une première édition, pilotée par la Caf et la Msa et co-construite avec le Département, la Direction départementale de l'emploi, du travail et de la solidarité, l'Education nationale et l'Udaf qui a rencontré son public avec 800 visiteurs (250 parents, 300 enfants et 250 professionnels) sur la journée.



Les conventions territoriales globales

Nous avons engagé depuis 2018 une démarche de partenariat renforcé avec les collectivités territoriales, qui prend la forme de conventions territoriales globales (CTG).

100% du territoire est couvert par 19 Ctg.

Là aussi, s'agissant d'une nouvelle génération de conventions, elle est marquée par une transformation de nos façons de faire :

- Des plans d'actions davantage resserrés, autour d'une dizaine d'actions ;
- Une attention plus forte portée aux questions de transition écologique ;
- La signature de toutes les communes du territoire ;
- Un schéma de développement petite enfance, dans le cadre du service public petite enfance ;
- Un nouvel outil de suivi en test ;
- Un livret communiquant destiné aux élus.

En 2025, nous avons renouvelé **5 conventions territoriales**, avec les Communautés de communes :

- **Marcigny et de Semur**
- **Entre Arroux, Loire et Somme**
- **Bresse Revermont 71**
- **Saint Cyr Mère Boitier**
- **Bresse Nord Intercom'**

Pour mettre en musique cette démarche, nous nous appuyons sur **81 chargés de coopération Ctg** (à hauteur de 41 Etp), interlocuteurs clés de la Caf dont nous finançons en grande partie les postes (à hauteur de 916 000 euros en 2025), et qui ont en charge l'animation, le déploiement, le suivi et l'évaluation des actions prévues dans les conventions.

Après un 1er séminaire organisé en 2025, nous avons poursuivi l'animation de ce réseau de professionnels, en organisant une journée départementale annuellement.



Le service public de la petite enfance : des avancées

Pour mémoire, le service public de la petite enfance (SPPE) vise à "garantir l'accueil de chaque jeune enfant", avec une offre d'accueil disponible, adaptée aux besoins diversifiés de tous les enfants, accessible et de qualité sur 4 axes :

- Lever tous les freins au développement de l'offre d'accueil ;
- Replacer le respect des besoins des jeunes enfants au cœur des objectifs, pratiques et contrôles de l'accueil du jeune enfant ;
- Attirer de nouveaux professionnels vers les métiers de la petite enfance ;
- Aller vers chaque parent et chaque enfant pour les accompagner vers un accueil réellement universel.

En Saône-et-Loire, en 2025, nous avons œuvré activement sur ces 4 axes :

1 - Nous avons poursuivi notre travail de sensibilisation, de conviction et d'appui à la décision :

- En organisant des temps de rencontre et échanges avec les sous-préfets pour leur parler de la petite enfance sur leur territoire ;
- En travaillant à mieux outiller les "autorités organisatrices" pour les aider à mieux connaître l'offre et la demande sur leur territoire.

2 - En matière d'ingénierie, nous avons formé notre équipe de chargés de conseil et développement aux sujets de gestion en matière de petite enfance, pour encore mieux accompagner nos partenaires ;



Journée de formation sur la petite enfance

3 - Nous avons également travaillé sur les enjeux de qualité,

- En réalisant et en diffusant à l'ensemble des crèches, dans le cadre d'un kit qualité global, un jeu coopératif "Ma crèche, mission qualité" permettant de réaliser, de façon ludique, un diagnostic global sur les sujets de qualité, avec les professionnels ;
- et en finançant une formation sur les démarches qualité à tous les responsables de structures ;

Concrètement :

- Nous avons contribué à soutenir la création de 99 places de crèches, dont 3 nouvelles structures en mode "prestation de service" (et 36 places) et de 7 nouvelles Maisons d'assistants maternels (pour 75 places) ;
- Nous avons labellisé une nouvelle structure "à vocation d'insertion professionnelle", portant leur nombre à 13 crèches (et à 19 places) sur le territoire départemental ;
- Nous avons impulsé, soutenu, accompagné et financé la création de 2 crèches d'entreprises. Ainsi, une nouvelle crèche d'entreprise (la deuxième du département), en mode "PSU", a vu le jour à Blanzay, avec des places réservées en partie par des entreprises locales dont Michelin, Novium et SoBag, et une crèche d'entreprise au Centre hospitalier de Chalon-sur-Saône.



Cèche d'entreprise du centre hospitalier de Chalon-sur-Saône



ZOOM SUR...
la concrétisation
du label local



En 2025, nous avons concrétisé, à la suite des travaux entrepris en 20223 et 2024, la mise en œuvre de notre démarche, autour du label local "Loisirs qualité +".

Ce label s'inscrit dans une démarche plus globale de soutien à la qualité dans les accueils de loisirs du département (que nous avons également initiée en 2025 sur d'autres thématiques, en matière de petite enfance notamment) : c'est l'une des strates de notre accompagnement.

Concrètement, pour mémoire, la création de ce label, c'est une démarche longue et d'ampleur, et tout à la fois :

- Une démarche d'évaluation de notre précédente aide locale ;
- Une démarche d'écoute des parties prenantes (enfants, parents, professionnels) ;
- Une démarche de co-construction d'une aide : contenu du label, modalités de financement ;
- Une démarche d'ingénierie autour de la conception d'une nouvelle aide ;
- Une démarche d'information et accompagnement de nos partenaires ;
- Une démarche d'analyse des projets ;
- Une démarche d'écoute.

En 2025, ce sont ainsi (entre autres) :

- Plusieurs temps de co-construction de l'aide ;
- Plusieurs temps d'échange en Conseil d'administration ;
- Plusieurs webinaires en direction des partenaires ;
- Une démarche de manifestation d'intérêt puis d'appel à projets ;
- 5 jours de rencontres et d'échanges avec les gestionnaires ayant déposé un dossier ;
- Plusieurs temps de "debrief" pour prendre des décisions les plus justes possibles ;
- De nombreux rendez-vous d'explication pour accompagner les décisions.

En synthèse, ce label exigeant, ce sont :

- 7 principes ;
- Des critères associés aux principes ;
- Un financement (50 euros par enfant différent qui fréquente l'accueil de loisirs extrascolaire sur une année civile avec un plafond de financement de 50 000 euros par an et par gestionnaire) ;
- Une démarche de labellisation et financement pour 2 ans ;
- Une démarche d'évaluation travaillée "ex-ante" et présentée aux partenaires ;
- 23 gestionnaires – in fine – labellisés.

L'année 2026 sera consacrée aux suites du projet avec :

- le lancement d'un appel à projet, à destination de l'ensemble des accueils de loisirs, sur la thématique de la formation des professionnels ;
- la proposition d'un plan de formation des professionnels, financé par la Caf ;
- Un accompagnement des accueils de loisirs labellisés et une démarche d'évaluation.

ZOOM SUR... une année dynamique en matière d'animation de la vie sociale

- Nous avons initié de nouveaux partenariats : avec la Fédération des centres sociaux (qui n'existait pas jusqu'alors dans le département) avec laquelle nous avons conventionné pour nous appuyer dans l'animation des réseaux, et avec la Fédération des Foyers ruraux ;
- Nous avons poursuivi notre démarche exploratoire auprès de 3 tiers-lieux ("Le Galpon" à Tournus, "Odil" à Montceau-les-Mines et "La Bricole" à Autun, avec le lancement d'une recherche-action (accompagnée par l'association Aequitaz) pour voir comment ces 3 tiers-lieux "laboratoires" que nous soutenons financièrement explorent de nouvelles modalités de participation et implication des habitants ;
- Nous avons mis en place un groupe miroir de centres sociaux et commencé à déployer un parcours attentionné pour accompagner les centres sociaux en renouvellement ;
- Nous avons soutenu la création de 4 nouveaux espaces de vie sociale (et d'un nouveau centre social), et accompagné la transformation d'un espace de vie sociale en centre social.

ZOOM SUR...
une accentuation de notre
mobilisation sur les sujets de
transition écologique, en direction
des services que nous finançons

- Nous avons fait le choix d'intégrer l'usage de nos fonds d'action sociale, dans le **bilan carbone** que nous avons réalisé en 2025 (et de ne pas le limiter aux dépenses de gestion interne) : le financement des services aux familles représente ainsi près des ¾ de notre empreinte carbone ;

- Nous avons intégré le sujet de la **transition écologique dans l'ensemble des démarches qualité** que nous portons : au sein de la démarche qualité dans les structures petite enfance (notamment dans le jeu "Ma crèche, démarche qualité" ou dans le label "Loisirs qualité +", la proposition d'une démarche éco-responsable globale faisant partie des 7 critères) ;

- Nous avons approfondi notre connaissance des dispositifs partenariaux (programmes alimentaires territoriaux notamment) et davantage intégré le sujet dans nos Ctg en renouvellement ;

- Nous avons approfondi également notre connaissance sur le sujet de la **Sécurité sociale de l'alimentation** et accompagnons les travaux d'une Sécurité sociale de l'alimentation (à Tournus) de façon exploratoire ;

- Nous avons accompagné nos interlocuteurs sur ce sujet : il a, par exemple, été la thématique centrale, de notre **journée annuelle des chargés de coopération** de début 2026 ;

- Nous avons accompagné la création de la **1ère écolo-crèche** dans le département au Creusot (inaugurée tout début 2026).



Un taux de couverture de **70,6 %**
(contre **60,9** au niveau national)

160 établissements d'accueil
du jeune enfant (Psu et Paje)
2 168 assistants maternels agréés (dont
220 au sein des Maisons d'assistants
maternels)
35 relais petite enfance
67 maisons d'assistants maternels
13 crèches à vocation d'insertion
professionnelle

2 862 places en accueil collectif
7 733 places en accueil individuel



81 accueils périscolaires
72 accueils extrascolaires
37 accueils adolescents

Animation
12,88 postes financés au titre de la
prestation de service jeunes

Promeneurs du net
12 promeneurs



Lieux accueil enfants-parents
19 Laep
391 familles accueillies

Médiation familiale
2 associations conventionnées
256 médiations effectuées

Espaces rencontre
4 structures
8 675 heures ouvertes au public

Accompagnement à la scolarité
20 opérateurs
1 097 enfants accompagnés
1 441 familles bénéficiaires

Aide à domicile
2 associations conventionnées
15 195 heures d'intervention

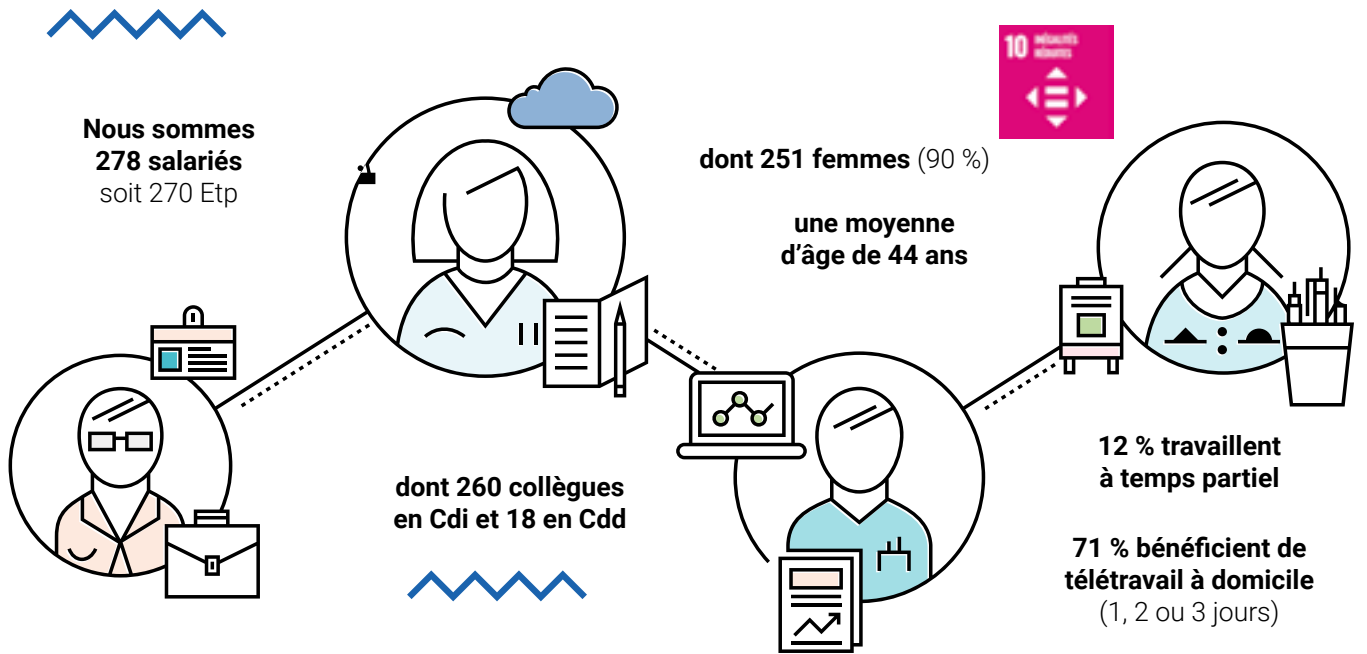
Parents71 (ex-Réaap)
11 réseaux locaux
23 actions financées par la Caf



Habitat jeunes
4 foyers de jeunes travailleurs
1 résidence jeunes (Claaj)
462 lits

Equipements
30 centres sociaux
27 espaces de vie sociale

LA VIE DE NOS SERVICES



En matière de ressources humaines

- Nous avons recruté et intégré **16 nouveaux collaborateurs** sur **11 métiers différents**, toujours avec une volonté d'y associer pleinement les équipes et d'y consacrer du temps et de l'attention, nous avons reçu plus de **1 087 candidatures** et avons (à nouveau) été présents au salon de l'emploi à Mâcon ;
- Nous avons intensifié notre **accueil des stagiaires et alternants** : nous avons accueilli 4 stagiaires et 3 alternants et avons pour la 2ème année consécutive accueilli des stagiaires de troisième ;
- Nous avons poursuivi notre engagement dans les **approches attentionnées** :
>>>> Nous avons reconduit pour la 4ème année consécutive notre participation au Duo Day (événement permettant de créer, pour une journée, un duo entre une personne en situation de handicap et un salarié, pour sensibiliser ainsi au handicap) en organisant 3 duos ;
>>>> Nous avons mis en place notre parcours attentionné "futurs retraités" à destination de 13 de nos collègues ;
- Nous avons poursuivi notre engagement dans la formation et l'appui aux métiers de nos collègues, avec **57 actions de formation** mises en place :
>>>> En matière de formation initiale : en lançant notamment la formation d'une "Team 4" de 10 gestionnaires conseil et 3 formations de conseillers de service à l'usager et en célébrant la sortie de formation de nos 4 collègues de la "Team 2" après plus de 2 ans de formation ;

>>>> En matière de **formation continue** : notamment en poursuivant la découverte de nos partenaires pour un accès aux droits améliorés ou la problématique des structures que nous finançons (avec par exemple une formation sur la petite enfance) ;
>>>> Nous avons également initié la mise en œuvre d'un nouveau plan d'accompagnement des managers pour la période 2025-2026 ;

- Nous avons continué à **écouter régulièrement nos collègues**, en poursuivant l'usage régulier de notre baromètre interne (renové en 2024) et en reconduisant notre usage de l'outil "Open Decide" pour évaluer les modes de fonctionnement au sein de certaines équipes ;
- En matière de **relations sociales**, l'année a été marquée par la mise en œuvre en local d'une nouvelle classification des emplois signée au niveau national ;
- Nous avons poursuivi nos **actions visant à travailler autrement**, dans une approche de performance globale et durable : nous avons par exemple poursuivi notre vaste projet d'implication des équipes dans la définition de leur façon de fonctionner et les séminaires d'équipes se sont multipliés.

En matière de communication

- Nous avons organisé et animé plusieurs webinaires à destination de nos principaux partenaires ;
- Nous avons poursuivi nos traditions annuelles : temps autour des vœux, journée d'entreprise, organisée en mode ludique pour se retrouver, journée de la parentalité en entreprise et, désormais, pour la 2ème année consécutive "La fête des voisins" avec les autres organismes de Sécurité sociale et Mâcon habitat ;
- Nous avons reçu différentes **visites du réseau** : de la Cnaf (nouveau directeur du réseau, nouveau directeur en charge de la relation de services, en accueillant, en immersion, de nouveaux collègues de la Cnaf ...) et de collègues de Caf (Caf de l'Ain, du Rhône, du Puy de Dôme, de l'Hérault) ;
- Nous avons organisé nos **1ères portes ouvertes à destination de nos partenaires**, afin de faire découvrir nos offres de service : une quarantaine d'entre eux ont répondu présents pour cette 1ère édition.



Journée de la parentalité en entreprise



Fete des voisins



Journée d'entreprise



Journée portes ouvertes partenaires



Visite de la Caf de l'Herault

ZOOM SUR... notre responsabilité sociétale

Dans notre fonctionnement interne, comme dans notre soutien aux services aux familles que nous finançons, nous avons poursuivi notre mobilisation pour un développement plus durable :

- Nous avons réalisé, pour la 1ère fois, le bilan de notre **empreinte carbone**, et travaillé un plan d'actions visant à la réduire ;

• **En matière de ré-usage**, nous avons également poursuivi nos actions habituelles notamment et du don de notre matériel informatique à une association œuvrant en matière d'inclusion numérique ;

• **En matière de déplacements** :

- Nous avons poursuivi l'opération de verdissement de notre flotte automobile avec le remplacement de 2 véhicules thermiques par 2 **véhicules électriques** (toujours avec le cap de 100 % de véhicules électriques d'ici 2028) et terminé l'installation de bornes de recharges dans nos antennes ;

- Nous avons renégocié notre protocole autour des mobilités durables, en intensifiant notre soutien aux mobilités douces, et 42 d'entre nous ont bénéficié du **forfait mobilités durables** ;

- Nous avons mis en place des initiatives en matière de covoiturage, avons participé au challenge des mobilités durables, à l'opération "Mai à vélo", et, à un "Défi marche" avec la Cpm de Saône-et-Loire ;

• **En matière de sensibilisation au sujet** :

- La transition écologique a été le sujet central de notre journée d'entreprise et de notre journée parentalité ;

- Plusieurs fresques du climat ont été réalisées : avec les managers et avec le Cse notamment ;

- Avec les managers, lors de notre journée annuelle "hors les murs" en mode **voyage apprenant**, nous sommes allés à la découverte de So Bag, entreprise particulièrement engagée sur tous les sujets de RSE ;

- Nous avons organisé un temps de découverte de ce qu'est la Sécurité sociale de l'alimentation, pour les collègues intéressés ;

A la suite à notre participation au "Challenge des solidarités" organisé par la Préfecture, nous avons ébauché une initiative de mécénat de compétences permettant à quelques collègues intéressés de passer une journée dans des épiceries sociales, au-delà de la récolte et du don "en nature" que nous avons fait précédemment.



Fresque du climat



Challenge des solidarités



Visite de l'entreprise SoBag

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Isabelle Jost est présidente du Conseil d'administration, **Michel Bissardon**, 1er vice-président, Christine Vitu, 2ème vice-présidente et **Alban Moreau**, 3ème vice-président.



41

administrateurs

titulaires et suppléants

Conseil d'administration

5 séances

1 séance exceptionnelle

pour la nomination d'Emilie Sanson,
directrice comptable et financière

1 journée de séminaire

pour faire le bilan de mandat

Commission d'action sociale

4 réunions

Commission des aides individuelles

12 réunions

Commission de recours amiable

11 réunions

Commission des pénalités

4 réunions

2025 a marqué la dernière année de la mandature du Conseil d'Administration, avec l'organisation d'un **temps dédié au bilan de cette mandature le 15 décembre**. Ce fut l'occasion de remercier très sincèrement Isabelle Jost pour ses 2 mandats en tant que Présidente du Conseil d'administration de la Caf.



Caf de Saône-et-Loire
177 rue de Paris
71024 Mâcon cedex 9

Retrouvez nous
sur nos réseaux sociaux

